



Séance du 04 avril 2025

régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	9	9
		Pour : 9
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Mmes LALANDE Ludivine, ARNAUDET Virginie, DESCHASEAUX Brigitte, GIRAUD Hélène, LAFOURCADE Marie-Hélène, CAMLONG Sabine, M. LAYRE Bernard, BRUNET Gilles, EMPEYROU-ARRUHAT François

Procuration(s) :

Étai(en)t absent(s) :

M. CASTAING Eric, PERE Fabien

Date de la convocation
19 mars 2025

Étai(en)t excusé(s) :

Mme BELTRAN Sabine, M. JOUBERT Patrick, LEAL Agostinho, LESQUIBE Sébastien

Date d'affichage
08 avril 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
 CAMLONG Sabine

08 avril 2025
et publication du
08 avril 2025

AFFECTATION DES RESULTATS 2024

réuni sous la présidence de Bernard LAYRE, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2024 le 04 avril 2025

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	97 195,81
- un excédent reporté de :	128 571,14
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	31 375,33
- un excédent d'investissement de :	151 131,11
- un déficit des restes à réaliser de :	19 474,77
Soit un excédent de financement de :	131 656,34

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT	31 375,33
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	31 375,33
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	151 131,11

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.
 Pour extrait de titre conforme.
 Fait à CAUBIOS LOOS

Le Maire Bernard LAYRE

le(s) secrétaire(s) de séance

